



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation GREEN&CLEAN CL N

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

Secteur d'utilisation

SU20 Services de santé

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

METASYS Medizintechnik GmbH

Florianistrasse 3

Österreich-6063 Rum bei Innsbruck

Téléphone: *43-512-205420

Télécopie: *43-512-205420-7

E-mail: sebastian.geiger@metasys.com

Service responsable de l'information: ENT

Renseignement téléphone: *43-512-205420

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Giftnotruf München *49-(0)89-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Dam. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Dangers pour la santé

Resp. Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Procédure de classification

Classification (légale) harmonisée.

remarque

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].



2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS05



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction:

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P311 Bei Symptomen der Atemwege: GIFTINFORMATIONSZENTRUM oder Arzt anrufen.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Identificateurs produit

Alkylethercarbonic acid

Protease

Lipase

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible



RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

Alkylethercarbonic acid	<=10 %
CAS 53563-70-5	
Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318	
Protease	<=1 %
CAS 9014-01-1	
EC 232-752-2	
INDEX 647-012-00-8	
Acute Tox. 4, H302 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318 /	
Resp. Sens. 1, H334 / STOT SE 3, H335 / Aquatic Acute 1, H400	
Sodium citrate	<=3 %
CAS 6132-04-3	
EC 200-675-3	
Lipase	0,1 %
CAS 9001-62-1	
EC 232-619-9	
Resp. Sens. 1, H334	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas d'inhalation

En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

après contact avec la peau

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible



RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Produits de pyrolyse, toxique.

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes nitriques (NOx). Monoxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Liant universel

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser:

Eau

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Lors de travaux de remplissage, de transvasement ou de dosage ou encore de prélèvement d'échantillons, utiliser :

dispositifs fermés. Utiliser un système de dosage fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conseils pour le stockage en commun****Classe de stockage**

Substances corrosives non combustibles

Autres indications relatives aux conditions de stockage**température de stockage**

Valeur 5 - 30 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Recommandation**

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites au poste de travail**

n°CAS	Agent	LTV	STV	remarque
9014-01-1	Subtilisins (proteolytic enzymes as 100% pure crystalline enzyme)		0,00006 mg/m³	Switzerland

LTV = valeur limite au poste de travail à long terme

STV = valeur limite au poste de travail à court terme

source: GESTIS International Limit Values (<http://limitvalue.ifa.dguv.de/>)Procédé de surveillance ou d'observation.: GESTIS Analytical Methods (<http://amcaw.ifa.dguv.de/>)**8.2 Contrôle de l'exposition****Protection individuelle****Protection yeux/visage****Protection oculaire appropriée:**

Lunettes de protection hermétiques.

Modèles de protection oculaire recommandés**normes DIN/EN**

DIN EN 165

Protection de la peau**Matériau approprié:**

NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants 0,4 mm**Modèles de gants recommandés****normes DIN/EN**

EN ISO 374

Mesures de protection supplémentaires pour les mains

Porter si possible des gants en coton par-dessous.

Protection corporelle:**Protection du corps appropriée:**

blouse de laboratoire



Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État physique

liquide

Couleur

bleu

Odeur

caractéristique

fruité

		paramètre	Méthode - source - remarque
Taux d'évaporation			non déterminé
Point de fusion/point de congélation		0 °C	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		100 °C	
inflammabilité			non déterminé
Limite supérieure d'explosivité			non déterminé
limite inférieure d'explosivité			non déterminé
Point éclair (°C)		>63 °C	Point éclair (°C):
Température d'auto-inflammabilité			non déterminé
Température de décomposition			non déterminé
pH		6 - 7	
Soluble (g/L) dans			non déterminé
Solubilité dans les corps gras			non déterminé
Solubilité dans l'eau			complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau			non déterminé
Pression de vapeur			non déterminé
Densité de la vapeur			non déterminé
Densité relative		1,02 g/cm ³	Temperature 20 °C
caractéristiques des particules			non déterminé
Viscosité, dynamique		3 mPa*s	Temperature 25 °C
temps d'écoulement			Newton.
Viscosité, cinématique			non déterminé

9.2 Autres informationsAucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Toxicité orale aiguë** >5000 mg/kg**Dose efficace**

ETAmix calculé:

Espèce:

Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique****Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés** >100 mg/L**Dose efficace**

CL50:

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

remarque

calculé

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Estimation/classification**

Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

remarque

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Avant utilisation conforme

Code des déchets produit 070699

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets non spécifiés ailleurs

Après utilisation conforme

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code des déchets conditionnement 070699

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets non spécifiés ailleurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	1760	1760	1760
14.2 Désignation officielle pour le transport	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ALKYLETHERCARBONIC ACID)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (ALKYLETHERCARBONIC ACID)	Corrosive liquid, n.o.s. (ALKYLETHERCARBONIC ACID)
14.3 Classe(s)	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Non	Non	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Étiquette de danger 8
Code de classification C9
Quantité limitée (LQ) 5 L



Danger n° (code Kemler)	80
code de restriction en tunnel	E
catégorie de transport	3

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Quantité limitée (LQ)	1
-----------------------	---

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de cette préparation, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

2021/11: Änderungen Abschnitt 1, 3, 7, 13

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.